



Solutions pour faire appliquer un jugement jaf

Par **limette**, le **16/06/2016 à 11:45**

Bonjour, rnJ'ai porté plainte pour NPE contre mon ex compagnon en sept 2015. Nouvelle plainte en mars 2016, rnJ'ai un jugement jaf de janv 2016 qui rappelle que la résidence de mes enfants est chez moi. rnJ'essaie de faire appliquer le jugement mais rien n'y fait. Mon ex ne me ramène pas nos enfants. Ma plainte de mars s'est conclue par un rappel à la loi. Mon autre plainte, en enquête. Que puis je faire pour faire exécuter un jugement jaf. Huissier pas possible (car instrumentalisation par le père)rn rnMerci

Par **Visiteur**, le **16/06/2016 à 22:39**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnDéposer plainte par exmple, ou si c'est nécessaire d'obtenir une audience devant le Juge aux affaires familiales en urgence: il faut alors utiliser la procédure de saisine du juge par référé.